



CQP
TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES
MATERIELS AGRICOLES
Toutes marques

15 semaines à l'École des Métiers
Soit 525H à l'École des Métiers et
1 semaine en voyage d'études

V1.6 - 01/03/24



Admission

Qualités requises

- S'intéresser à la maintenance des matériels et les nouvelles technologies associées
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



Contenu de la formation

- Relation client
- Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Exploitation de l'anglais technique
- Electronique embarquée
- Hydraulique
- Motorisations et transmissions
- Climatisation
- Ferronnerie Serrurerie industrielle
- Sécurité, législations et environnement
- Rapport d'activité et projet



Missions en entreprise

- Accueil, conseil technique et relation client
- Préparation et mise en route des matériels agricoles
- Préparation et finalisation de l'intervention de maintenance
- Diagnostic de panne du matériel agricole
- Réalisation des opérations de maintenance des matériels agricoles
- Réalisation des réglages et essais fonctionnels
- Communication interne, traçabilité et gestion de l'information



Objectifs de la formation

Être capable de :

- Diagnostiquer un dysfonctionnement
- Réaliser l'entretien et la réparation des matériels agricoles
- Mettre en œuvre des techniques de mécano-soudure adaptées à l'intervention sur matériels agricoles
- Organiser et conduire ses interventions dans le respect des consignes et de la réglementation en vigueur
- Communiquer et traiter les informations relatives à l'entretien des matériels agricoles
- Communiquer avec les clients



Validation de la formation

Évaluation en organisme de formation et en entreprise.
Validation par un jury paritaire qui délivre totalement ou partiellement le CQP.



Type de contrat et conditions d'admission

Durée	1 an
Validation blocs de compétences	Oui
Equivalence	Formation diplômante de niveau 4.
Suite de parcours et débouchés	<p>Poursuite des études en 2 ans en BTS Techniques et Services en matériels agricoles.</p> <p>Le technicien de maintenance des matériels agricoles exerce dans les entreprises de commerce, de location et de réparation de tracteurs, machines et matériels agricoles.</p>
Délai d'accès	Délais liés à l'instruction et à la validation du dossier d'inscription.
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis	Être titulaire d'un Bac Pro maintenance des matériels ou des agroéquipements
Prérequis contrat de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none">- 16 à 25 ans révolus- A partir de 26 ans :<ul style="list-style-type: none">o Demandeurs d'emploi de 26 ans et pluso Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active)o Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)
Blocs accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	Tous les salariés du machinisme agricole
Tarif	Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : nous consulter